

VILLARS URBANISME

Espace Beaunier : les acquisitions foncières se poursuivent

Une nouvelle maison, place Gambetta, et un terrain, rue de l'Espoir, augmentent la maîtrise foncière de la commune pour l'aménagement du futur espace Beaunier.

Après l'ancienne boucherie Jamond, pour laquelle la commune vient d'exercer son droit de préemption, c'est une nouvelle maison d'habitation, située juste à côté, que la commune vient d'ajouter à son escarcelle de réserves foncières.

« Le projet de vente des ayants droit de Mme Mathevet constitue une opportunité d'acquisition, notamment au regard des enjeux du projet d'aménagement de l'espace Beaunier, actuellement à l'étude », a expliqué Hubert Porte, adjoint en charge du dossier, lors du dernier conseil municipal.

Une maison qui constituera une réserve foncière

Concrètement, il s'agit d'une maison d'habitation située au 16 place Gambetta (derrière l'église), pour une surface totale d'environ 335 m², une acquisition à titre amiable pour un montant de 99 750 euros. La maison est composée d'un rez-de-chaussée avec un sous-sol non aménagé, et à l'étage une partie habitation de 75 m². Une maison qui constituera une réserve foncière et devrait avoir « vocation à être démolie, compte tenu de sa situation et sa configuration ».

« Le devenir de ces maisons mériterait une autre destination que la démolition », ont estimé les élus d'opposition qui ont voté contre cette acquisition. Interrogé sur le devenir des garages Ja-



■ Une nouvelle maison au 16, place Gambetta, juste derrière l'église, vient d'être achetée par la commune. Photo Pierre THOILLÈRE

mond, situés dans le même secteur (au 13 place Gambetta), et pour lesquels aucun accord financier n'avait été trouvé avec le propriétaire, « c'est désor-

mais au juge de fixer le prix », a ajouté le maire Paul Celle. L'établissement public foncier Epora a de son côté lancé une procédure d'acquisition pour le

terrain appartenant à la société MJB (à usage de pré en bordure de la rue de l'Espoir), sachant que le propriétaire souhaite désormais céder son terrain nu et libre d'occupation d'une superficie totale cumulée de 5 900 mètres carrés. La négociation avec le propriétaire n'étant pas encore terminée (dans la fourchette de prix fixée par France Domaine), le coût de cette acquisition n'a pas été précisément déterminé.

En parallèle pour le tènement bâti (ancien site d'activités industrielles) et fortement dégradé, appartenant à la société MJB, l'Epora, entend, en liaison avec le propriétaire, poursuivre également les négociations amiables en vue d'une acquisition.

Un site stratégique

« Ce site ayant été déclaré stratégique et à enjeu pour Saint-Étienne Métropole, à moyen terme l'espace Beaunier ne va-t-il pas échapper à la compétence communale ? », s'est inquiété Nicolas Peyrard pour l'opposition. « Il ne serait pas incohérent que SEM ait son mot à dire », a ajouté Xavier Valette. « On sait que SEM devra prochainement se prononcer sur cette compétence, mais c'est un débat qui n'a pas lieu d'être ici. Les réserves foncières restent des compétences des communes et, en attendant, on avance », a conclu le maire Paul Celle.

L'ÉTRAT

Coupe Gambardella : ce sera Vaux-en-Velin au stade des Ollières.

À la suite du tirage au sort effectué jeudi à midi au siège de la FFF, le hasard a désigné les banlieusards lyonnais de Vaux-en-Velin pour s'opposer à L'Étrat-La Tour en 64^e de finale de la coupe Gambardella, le 8 janvier. Les coaches stratiens de l'équipe U19 sont unanimes sur le sujet : « Pour nos joueurs, nous aurions préféré tirer un club évoluant en National. »

Pour le coach adjoint, Dimitri Brun : « L'équipe est au pied du mur, si nos joueurs veulent obtenir le droit d'affronter une grosse cylindrée dans cette compétition, il va falloir en passer par une qualification contre une très bonne équipe de notre championnat de Promotion Ligue. »

Le coach Romain Ricco complète l'analyse de son compère : « Nous avons une revanche à prendre, parce que Vaux-en-Velin nous a battus en championnat en début de saison. Ce sera un match compliqué, mais nous avons l'avantage de jouer à domicile et j'espère que notre public sera nombreux. Une chose est certaine, les joueurs U19 de L'Étrat-La Tour seront prêts pour ce grand rendez-vous. »



■ Romain Ricco et Dimitri Brun : « On est prêts pour jouer Vaux-en-Velin, le 8 janvier, aux Ollières. »

Photo Maurice PELLISSIER

LA FOUILLOUSE

Dernier conseil municipal de l'année lundi

Les élus vont se retrouver le 12 décembre, à 20 heures, en mairie, pour leur dernier conseil municipal de 2016, avant les festivités de Noël et de fin d'année.

Cinq thèmes seront abordés au cours de cette réunion. Les finances, avec les nouveaux tarifs des services publics municipaux. Avec la demande de subventions pour l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection.

L'urbanisme ensuite avec la cession de la salle municipale et une modification du périmètre. L'intercommunalité encore avec l'extension des compétences de la communauté urbaine de Saint-Étienne Métropole. Le personnel toujours avec la fixation du montant des vacances des agents recenseurs.

Enfin les affaires générales avec les nouvelles dérogations au repos dominical pour l'année 2016.